

Réf: Dossier 160036

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOX COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 Plateaux
Vallon, Lot 1705, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOX COTE D'IVOIRE »

Objet : Transport de produits hydrocarbures,
Transport de personnes et de marchandises,
prestations diverses..Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement la réalisation ou l'extension .

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 Plateaux
Vallon, Lot 1705, Ilot 171

Dirigeant(s) M SAWADOGO YASYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11090 du 07/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67598/GTCA/RC/2022 du 07/12/2022

